



Règlement sportif du District Sud MP -2018/2019

Chaque tournoi qualificatif « catégories Régionales » seront affichés dans **la rubrique "Calendrier/Inscription"** sur le site de la ligue Occitane de billard lien direct ci-dessous <http://occitanie.ffbillard.com/calendrier.html>

Ils seront divisés en plusieurs poules, se jouant soit le samedi, soit le dimanche et réparties dans plusieurs clubs selon le nombre de compétiteurs. **Les joueurs qui travaillent le samedi devront nous le préciser lors de leur préinscription** ; ils seront répartis dans les poules se jouant le dimanche.

Chaque club doit pouvoir organiser un minimum de 4 tournois qualificatifs ou finales de District, ceci facilitera l'organisation de toutes nos compétitions.

Chaque club aura une poule attribuée de 4,5, 6 ou de 8 joueurs, (*5j ou 6j seront privilégiés*)

1. Joueurs des clubs organisateurs (Maxi 50% de la poule à domicile)
2. Le restant des joueurs répartis avec le serpent, sur des distances raisonnables dans la mesure du possible.

Les clubs qui ne s'impliquent pas dans cette organisation, alors qu'ils disposent de 2 billards minimum, pénaliseront leurs joueurs, car ceux-là ne joueront pas à domicile, et pourraient ne pas être prioritaires pour la formation des poules.

Nombres de tournois qualificatifs par mode de jeu :

- Libre R1, LR2, —————> 2 tournois qualificatifs avec finale District
- Libre R3, R4, —————> 3 tournois qualificatifs avec finale District
- Cadre R1, —————> 2 tournois qualificatifs avec finale District
- Bande R1, —————> 2 tournois qualificatifs avec finale District
- 3 Bandes R1, —————> 2 tournois qualificatifs avec finale District
- 3 Bandes R2 et Bande R2 —————> 2 tournois qualificatifs sans finale District

La Bande R2 et le 3BR2 sont proposés cette année par le DSMP afin que les joueurs puissent se classer dans ces modes de jeux et pouvoir accéder à la catégorie supérieure pour la saison suivante, s'ils dépassent la moyenne plafond.

Contrairement à la saison passée, les joueurs de R2 ne pourront pas s'engager en R1.

Il n'y aura pas de joueurs invités pour éviter de fausser le classement et de déséquilibrer les tournois (sauf de la même catégorie).

Inscriptions

- Elles seront visibles sur le site de la LOB rubrique [calendrier/inscriptions](#) pendant 5 semaines, et actives seulement 3 semaines, puis, clôture 2 semaines avant la compétition afin de préparer et d'envoyer les convocations aux joueurs et aux clubs.

Forfaits :

- *Les joueurs auront jusqu'au Mercredi 23h00 semaine de compétition pour se déclarer forfait, passé ce délai, ils seront passible d'une sanction de 2 matchs perdus rajoutés à leur actif en plus du tournoi non disputé.*
- *Le délai de justification s'étendra jusqu'au mercredi qui suit la compétition, sans motif valable de la part du joueur, la sanction prendra effet.
Pour des raisons de transparence, il est souhaitable que le joueur fournisse un justificatif au responsable du District par mail, sauf cas évident.*

Formule Sportive

Chaque club devra, pour une cohérence globale des tours qualificatifs, respecter la procédure adoptée lors de la dernière réunion de District.

Descriptif:

1. Poule de 4:
 - 3 tours de jeux sur 2 billards
2. Poule de 5:
 - 6 tours de jeux sur 2 billards
3. Poule de 6:
 - 6 tours de jeux sur 2 billards en supprimant 1 tour de jeu (1/6,2/5,3/4)
Ou
 - 5 tours de jeux sur 3 billards
4. Poule de 8:
 - 6 tours de jeu sur 4 billards en supprimant 1 tour de jeu (1/8,2/7,3/6,4/5)

Distance réduite¹ et limitation à 30 reprises, sauf pour le 3 Bandes à 45 reprises.

Ces formules sont privilégiées pour que les joueurs aient un même nombre de matchs, la limitation de reprises est là pour contrôler la compétition et réduire le temps de match et avoir ainsi une meilleure qualité de jeu.

Serpentin aménagé pour tous les tournois qualificatifs, y compris pour la finale de District*.

Arbitrage & Discipline

Le District Sud MP organisera lors de la saison 2018/2019 des stages d'arbitrage, il est demandé à tous les clubs de présenter des candidats sur les dates ultérieures.

- **Arbitrage**

- Il est demandé aux clubs de fournir des arbitres pour les rencontres.

Les arbitres non officiels, pourront bénéficier d'une formation, ils devront cependant être désignés par le directeur de jeux.

- Par manque d'arbitre :

l'inter-arbitrage, situation où l'arbitrage est assuré par un adversaire hormis celui du match en cours est à privilégier par manque d'arbitre pour la compétition. Chaque compétiteur pourra être sollicité.

l'auto-arbitrage est maintenu par défaut, conformément au code sportif. (situation où l'arbitrage est assuré par l'adversaire du match en cours).

- **Tenue sportive :**

Il est demandé aux joueurs d'être en tenue conformément à l'Article 6.1.05 - CS

Le directeur de jeu peut refuser la participation à la compétition d'un joueur dont la tenue n'est pas conforme.

Le directeur de jeu devra cependant le signaler à la commission arbitrage du district.

- **Comportement des joueurs :**

(Conformément à l'article 4.1.02 – du Code de l'Arbitrage)

L'arbitre doit avertir le joueur qui contrevient aux règles de bonne conduite pendant les matchs.

Si un joueur déjà averti se met à nouveau en infraction, l'arbitre peut arrêter la partie. Dans ce cas, le match est perdu pour le joueur fautif et l'arbitre fait un rapport au directeur de jeu dès l'arrêt du match.

En cas de comportement ou de faute très grave, l'arbitre peut arrêter le match même si le joueur fautif n'a pas encore été averti.

Aussitôt la fin du match, l'arbitre en réfère au directeur de jeu des écarts constatés, celui-ci devra le signaler à la commission arbitrage du district.

Le classement

Il est basé sur un classement au %, déjà pratiqués dans des formes diverses en tournois par handicap ou autres compétitions, dans diverses clubs de France.

Il sera établi sur la moyenne de trois pourcentages ce qui équivaut à un indice:

- % de matchs gagnés
- +
• % de points réalisés sur total des matchs du joueur
- +
• % de tournois joués

Exemple:

(Matchs gagnés 87,50% + Pts 95% + Tournoi {2/3}66,67%) /3= **indice 83,06%**

Qualifiés pour la finale de District:

Les 4 premiers joueurs qui auront le meilleur %, puis seront sélectionnés les 2 meilleures moyennes prélevées sur match explorer, si un ou deux joueurs cumule les 2 conditions, seul le % suffira, alors la troisième et la quatrième meilleure moyenne seront prises en compte.

Conditions d'éligibilités :

- **Catégorie LR3, LR4 :**

Tous les joueurs qui n'auront joués qu'un seul tournoi qualificatif sur 3, ne seront pas retenus pour la meilleure moyenne !

Les joueurs qui jouent la plupart des tournois ne doivent pas être pénalisés par des joueurs qui n'en jouent qu'1/3.

- **Catégorie LR1, LR2, CR1, BR1, BR2, 3BR1, 3BR2 :**

En revanche les joueurs qui n'auront joués qu'un seul tournoi sur 2, seront éligibles pour le classement final (Priorités des 4 premiers au % pour ceux qui ont joués 2/2TQ, puis 2 repêchés à la moyenne pour ceux qui ont fait 1 ou 2 TQ).

District MP Sud (DSMP)

Responsable du District Sportif	*Franck Bessagnet
1 ^{er} Adjoint	**Robert Rémy
2 ^{ème} Adjoint	Christian Solanes
3 ^{ème} Adjoint	***Régis Picard
Billard à Poche "BAP"	Eric Chantrelle
Développement	Robert Galabert
Formations	Olivier Bauchet
Arbitrage	Brice Lauchet
Communication "Site LOB"	Philippe Lemenager

Saisies des résultats

Les résultats des matchs devront être enregistrés sur "Match Explorer" par les clubs et transmis dans les 24h aux responsables ci-dessous, pour constituer le classement général et l'ordre des tournois éliminatoires suivants.

- *Résultats libre R1,2,3,4, à Franck Bessagnet (franck_bessagnet@live.fr)
- **Résultats Cadre R1, Bande R1, et 3BR1 à Robert Rémy(remyrob54@orange.fr)
- ***Résultats Bande R2, et 3 Bandes R2, à Régis Picard (regis.picard@airbus.com)

Finales du District Sud MP

Les finales de notre district sont établis sur la même base que les tournois de qualifications :

- ✓ Poule unique de 6 joueurs qualifiés à l'issue des qualifications de la saison
- ✓ Sur 2 billards avec 1 tour supprimé (1/6, 2/5, 3/4)
- ✓ *Ou*, tous les tours sur 3 billards en fonction du club organisateur
- ✓ Limitation de reprise identique aux qualifications
- ✓ Remise du trophée au vainqueur et d'un lot aux 6 finalistes

La remise d'un petit lot aux 6 joueurs finalistes, sera à l'initiative des clubs, et financé par le club organisateur puis aidé par le DSMP à hauteur d'une somme (votée en cours de saison), sur présentation au responsable du District d'une facture acquittée.

Finales de Ligue

La formule **POULES** et Tableau final avec **FINALE** sera appliquée,

- ***Deux Poules de 3 joueurs, barrage, demie, et finale pour toutes les finales de Ligue LOB (Régionale et Nationale) sauf pour la coupe des Districts par équipes.***

Finale "LOB" Coupe des Provinces : (LR1, LR2, BR1, 3BR1)

- Elles se joueront à 6 joueurs de chaque catégories en individuel (2 qualifiés MP sud, MP nord et LR). Les 4 premiers de chaque mode de jeu constitueront l'équipe de la LOB qui ira en Finale de la Coupe des Provinces.

Finale "LOB" Coupe des Districts (Équipes) : (LR3, LR4, CR1)

- Ces finales se joueront avec 3 ou 4 équipes de 3 joueurs de chaque mode de jeu (*un LR3, un LR4, un CR1*) qui constitueront l'équipe du DSMP pour rencontrer les autres Districts.

- **Ce règlement sera diffusé après l'Assemblée Générale de la LOB du 01 Septembre 2018.**

*voté le 09 Juin 2018 en assemblée générale du District Sud Midi-Pyrénées